

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	71 (1942)
Heft:	8
Rubrik:	Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

**Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique**

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg.* Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation. — Comptes du Bulletin Pédagogique pour 1941. — Partie officielle : Examens pour l'obtention du brevet en 1942. — Examens, renouvellement du brevet 1942. — Partie non officielle : Est-ce un souffle nouveau? (suite.) — Communication. — Le sorcier de Troyes. — Luttons contre le doryphore. — Pro Infirmis. — Bibliographies. — Chorale des instituteurs du IV^e arrondissement. — Société des institutrices. — A ma fille. — Le bon gîte.

Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation

CHERS COLLÈGUES ET AMIS,

Dans sa séance du 30 avril, le Comité cantonal de la Société fribourgeoise d'éducation a fixé définitivement la date de notre réunion plénière au *jeudi 11 juin 1942, à Fribourg*. Nous prendrons les dispositions nécessaires pour que la coïncidence avec le jour octave de la Fête-Dieu ne porte aucun préjudice aux cérémonies paroissiales.

Chers amis, voici venir cette belle journée de notre rencontre ! Sous le signe de notre amitié, de notre commune

vocation à une mission sacrée que nous aimons, nous vivrons ce jour dans la joie du revoir, auprès de nos Chefs aimés et vénérés, notre Evêque et notre Directeur de l'Instruction publique, avec tous nos collègues de l'enseignement. Tous, en ce grand jour, seront invités et présents : nos magistrats et nos prêtres, notre Université, couronne et fierté de l'enseignement fribourgeois, notre Collège cantonal St-Michel, le Technicum, les Ecoles secondaires du canton, et vous tous, chers amis de l'enseignement primaire.

Par notre présence massive et joyeuse, nous montrerons au pays qu'il n'y a qu'une seule Ecole fribourgeoise qui travaille à la même tâche, dans la paix et la ferveur, au service de Dieu et de la patrie.

Fribourg, le 7 mai 1942.

CHARLES DELAMADELEINE,
président de la Société fribourgeoise d'éducation.

Voici le programme de la journée :

- 8 h. 15 *Messe à l'église des Cordeliers, célébrée par S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, pour le repos de l'âme de nos collègues défunts depuis la dernière assemblée. Hommage au chanoine Schorderet, fondateur de notre Société.*
- 9 h. 15 *Cortège, par arrondissements, conduit par la fanfare du Collège St-Michel, jusqu'à l'Université.*
- 9 h. 45 *Assemblée plénière à l'Aula de l'Université.*
1. Discours du Président de la Société fribourgeoise d'éducation.
2. Approbation des comptes de la Société et du *Bulletin pédagogique*.
3. Nominations statutaires.
4. Désignation du lieu de la prochaine assemblée.
5. Propositions individuelles.
6. Discussion du rapport général sur la question mise à l'étude.
- 11 h. 45 *Visite de la Cité universitaire, sous la conduite de M. le Conseiller d'Etat Piller, Directeur de l'Instruction publique.*
- 12 h. 45 *Dîner en commun, dans la grande salle de l'Hôtel Suisse (ou au Collège St-Michel, suivant le nombre).*
- 15 h. 30 *Démonstration de culture physique, aux Grands-Places.*
1. Garçons des écoles primaires, ville de Fribourg.
2. Filles des écoles primaires, ville de Fribourg.
3. Elèves du Collège St-Michel.